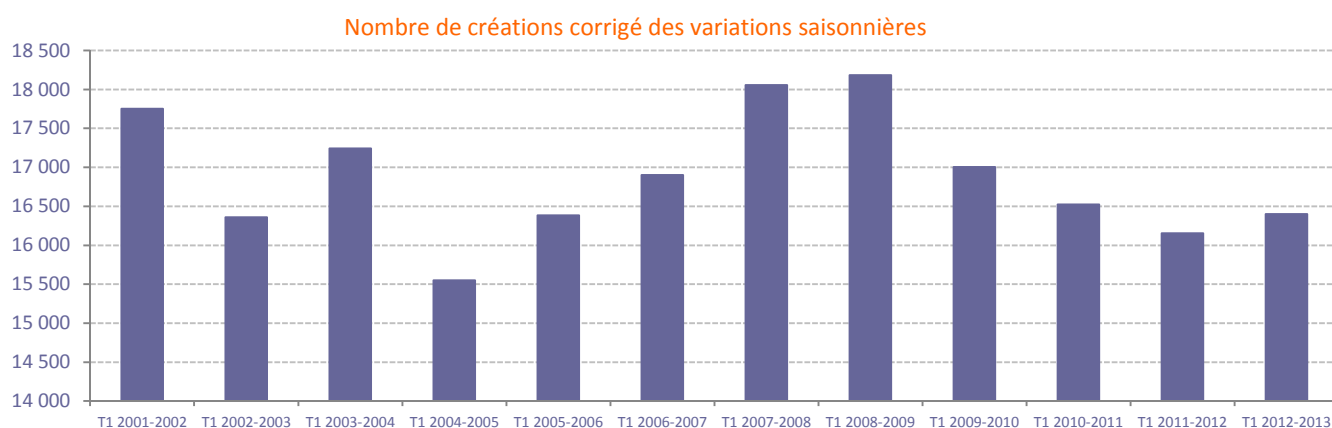


L'équipe de Recherches & Solidarités, son Comité d'experts et ses partenaires ont souhaité suivre au plus près l'évolution du secteur associatif, notamment à partir de trois indicateurs essentiels : le nombre des créations, le nombre de salariés, et l'opinion des responsables bénévoles.

1 - UNE FAIBLE DYNAMIQUE DE CREATIONS

La crise économique a manifestement provoqué un repli sur soi qui a un peu moins incité ceux que nous appelons les « *bâtisseurs associatifs* » à passer à l'action. Il faut dire aussi que les difficultés nouvelles rencontrées par les associations existantes ne sont pas encourageantes. L'observation de l'évolution annuelle¹ des créations a montré une diminution de 10% du nombre de nouvelles associations en trois ans. On est ainsi passé d'un rythme annuel supérieur à 72.000, à 66.000 en 2011-2012.

Pour un suivi de conjoncture, nous prenons en compte chaque trimestre, dont les valeurs sont corrigées des variations saisonnières, et nous comparons la série de trimestres homologues. Le graphique suivant présente ainsi le bilan de chaque premier trimestre associatif, c'est-à-dire les créations publiées par les services du journal officiel en septembre, octobre et novembre.



Source : Services du journal officiel – Traitement Recherches & Solidarités.

Après correction des variations saisonnières, le bilan du 1^{er} trimestre 2012-2013 présente une légère augmentation de 0,7% par rapport au premier trimestre 2011-2012. Comme on peut le voir dans le graphique, on se situe, avec un peu moins de 16.500 créations pour un trimestre, bien au-dessous des deux trimestres homologues de 2007-2008 et 2008-2009, comportant plus de 18.000 créations.

Mais faut-il pour autant se désoler de ce constat ? Oui si ces créations moins nombreuses correspondent à un déficit de réponses à des besoins nouveaux qui s'expriment. Non si cette accalmie permet de réguler un peu le nombre des associations existantes (1.300.000 environ en 2012), parfois trop nombreuses et en concurrence dans certains secteurs. Et surtout en grande difficulté par rapport à une ressource humaine bénévole qui évolue nettement moins vite.

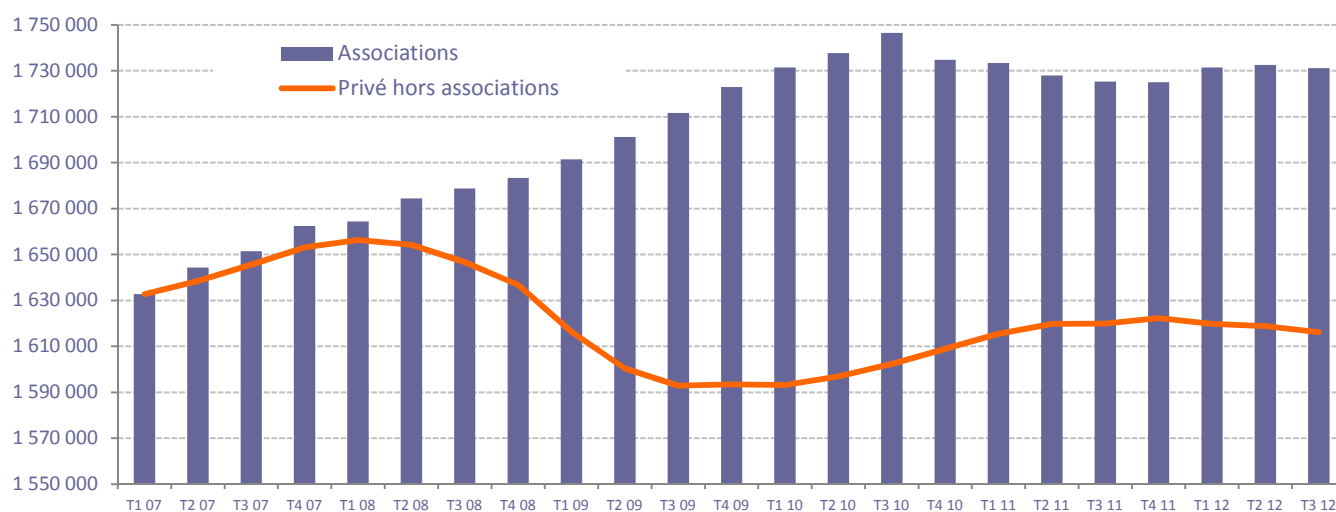
¹ Année associative de septembre à août, calée sur l'activité de la plupart des associations, permettant de plus d'éviter un biais majeur démontré en fin d'année civile

2 – EMPLOI ASSOCIATIF : CONJONCTURE AU 3^{EME} TRIMESTRE 2012²

Au cours de l'année 2011, près de 165.000 associations³ ont employé 1.804.000 salariés, dont environ 5% relevant du régime agricole. Cette dernière année a marqué un premier recul depuis 12 ans, de l'ordre de 0,6%, qui contraste avec les augmentations de 3% en 2009 et de 1,7% en 2010. La masse salariale associative était de 35,4 milliards d'euros, en 2011, correspondant à peu près à la masse salariale totale du secteur français de la construction.

Si l'on reste sur le rythme de l'année associative, ce 3^{ème} trimestre 2012 est à cheval sur l'année 2011-2012, qu'il termine, pour ce qui concerne les mois de juillet et août, et sur l'année 2012-2013, qu'il démarre avec le mois de septembre 2012. Le graphique suivant rapproche l'évolution du nombre de salariés du secteur associatif du nombre des autres salariés du secteur privé.

Evolution trimestrielle de l'emploi associatif



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement Recherches & Solidarités. Lecture : Le nombre des emplois associatifs est présenté en valeur, le nombre des emplois privés, hors associations, est présenté en tendance, à partir d'une base commune au 1^{er} trimestre 2007.

Après une augmentation constante du nombre d'emplois jusqu'au 3^{ème} trimestre 2010, soit sensiblement à la fin de l'année associative 2009-2010, la diminution est intervenue au cours de quatre trimestres consécutifs, correspondant à l'année 2010-2011 qui restera dans les mémoires comme une année particulièrement difficile.

A partir du début de l'année 2011-2012, on assiste à une stabilisation qui s'est traduite par un maintien des effectifs au 4^{ème} trimestre 2011, suivie de deux légères augmentations, respectivement de 0,4% et de 0,1%, aux 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2012. Ce 3^{ème} trimestre affiche un très léger recul de 0,1% de l'emploi associatif, les autres emplois du secteur privé diminuant un peu plus fortement, de 0,2%.

En glissement annuel, ce qui correspond sensiblement à l'année associative 2011-2012, l'emploi associatif a progressé de 0,3%, ce qui correspond à environ 6 000 salariés. Ceci contraste nettement avec le glissement annuel correspondant aux autres emplois privés, qui est de - 0,2%.

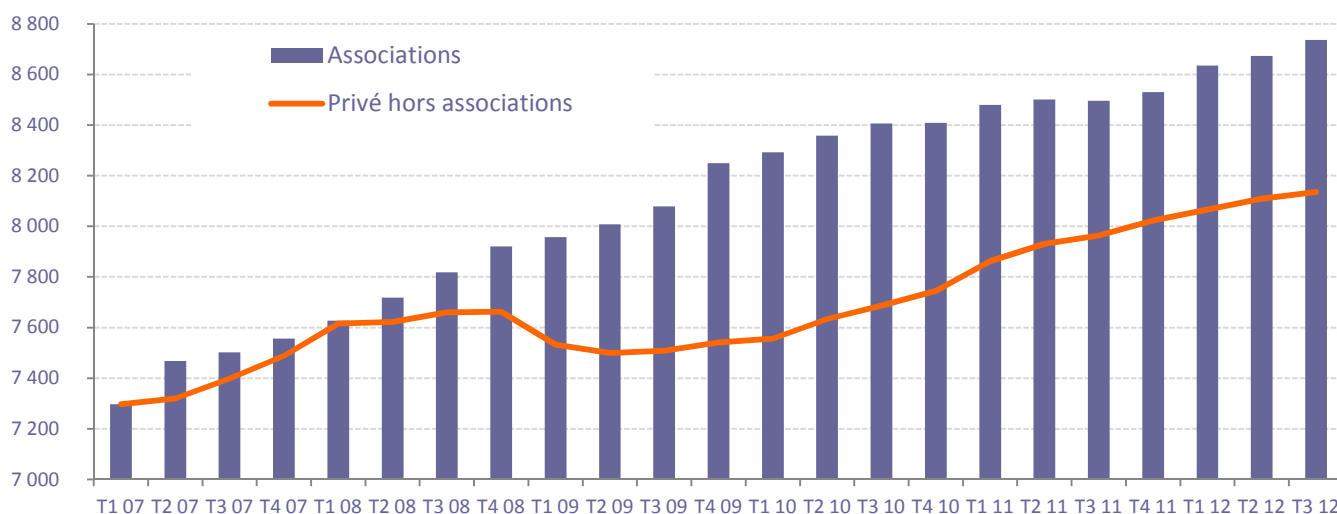
² Ces données sont le fruit de la coopération établie avec la **direction des études, des statistiques et de la prévision de l'ACOSS**, depuis six années. Ce secteur est ainsi désormais reconnu sur le champ statistique, au regard de la place qu'il occupe dans la société. ACOSS Stat n° 151 – Juin 2012 et l'ACOSS Stat n° 161 – Décembre 2012.

³ Pour en savoir plus, consulter la 10^{ème} édition de *La France associative en mouvement* – Octobre 2012 – En libre accès sur www.recherches-solidarités.org

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA MASSE SALARIALE ASSOCIATIVE

Le graphique suivant permet de rapprocher l'évolution de la masse salariale distribuée dans le secteur associatif de celle qui est distribuée pour les autres salariés du secteur privé.

Evolution trimestrielle de la masse salariale, exprimée en millions d'euros



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement Recherches & Solidarités. Lecture : Le nombre des emplois associatifs est présenté en valeur, le nombre des emplois privés, hors associations, est présenté en tendance, à partir d'une base commune au 1^{er} trimestre 2007.

En glissement trimestriel, la progression de la masse salariale associative a été plus forte (+ 0,7%) que celle des autres salariés du secteur privé (+ 0,3%). Sur un an, l'évolution est également différente : 2,8% dans le secteur associatif contre 2,2% pour les autres emplois du secteur privé. Ceci se traduit dans la variation du salaire moyen par tête, indicateur important : elle est un peu supérieure dans le secteur associatif, avec une progression de 0,7% pour le trimestre et 2,5% sur un an, contre 0,5% et 2,3% pour les autres emplois du secteur privé.

3 – L'OPINION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Après une large concertation, au sein du Comité d'experts de R&S, ainsi qu'auprès de nombreux partenaires, une enquête nationale a été lancée le mardi 4 décembre et doit se terminer le 20 décembre 2012. Elle va réunir un panel représentatif du secteur, quant à la taille et quant à l'activité des associations. Les résultats seront publiés dans le courant du mois de janvier 2013.

Cette enquête permet de donner la parole aux dirigeants bénévoles sur la façon dont leurs associations ont vécu les derniers mois de 2012 et sur la façon dont ils envisagent les premiers mois de 2013, en précisant à la fois leurs projets et la nature de leurs préoccupations.

Pour tenir compte de l'actualité, cette enquête va également permettre de mesurer le niveau d'information, les motivations et les réserves éventuelles des responsables associatifs à propos des emplois d'avenir.

Cette enquête nationale est en outre prolongée par deux enquêtes régionales, menées en convention avec les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre et des Pays de la Loire.

ANNEXE TECHNIQUE

- Une unité de compte : l'établissement

L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée. Ils sont comptés au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres...

- La notion d'emploi

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).

Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles.

Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

- Le secteur privé⁴ couvre l'ensemble des cotisants du secteur privé qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

- La masse salariale totale ou l'assiette déplafonnée désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

- Les données corrigées des variations saisonnières (CVS) correspondent aux données désaisonnalisées, pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs complémentaires : le glissement trimestriel (GT) et le glissement annuel (GA).

- Le glissement trimestriel (GT) compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

- Le glissement annuel (GA) compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

⁴ Il s'agit bien de salariés, non compris les travailleurs indépendants. La Mutualité sociale agricole se réfère au même champ.